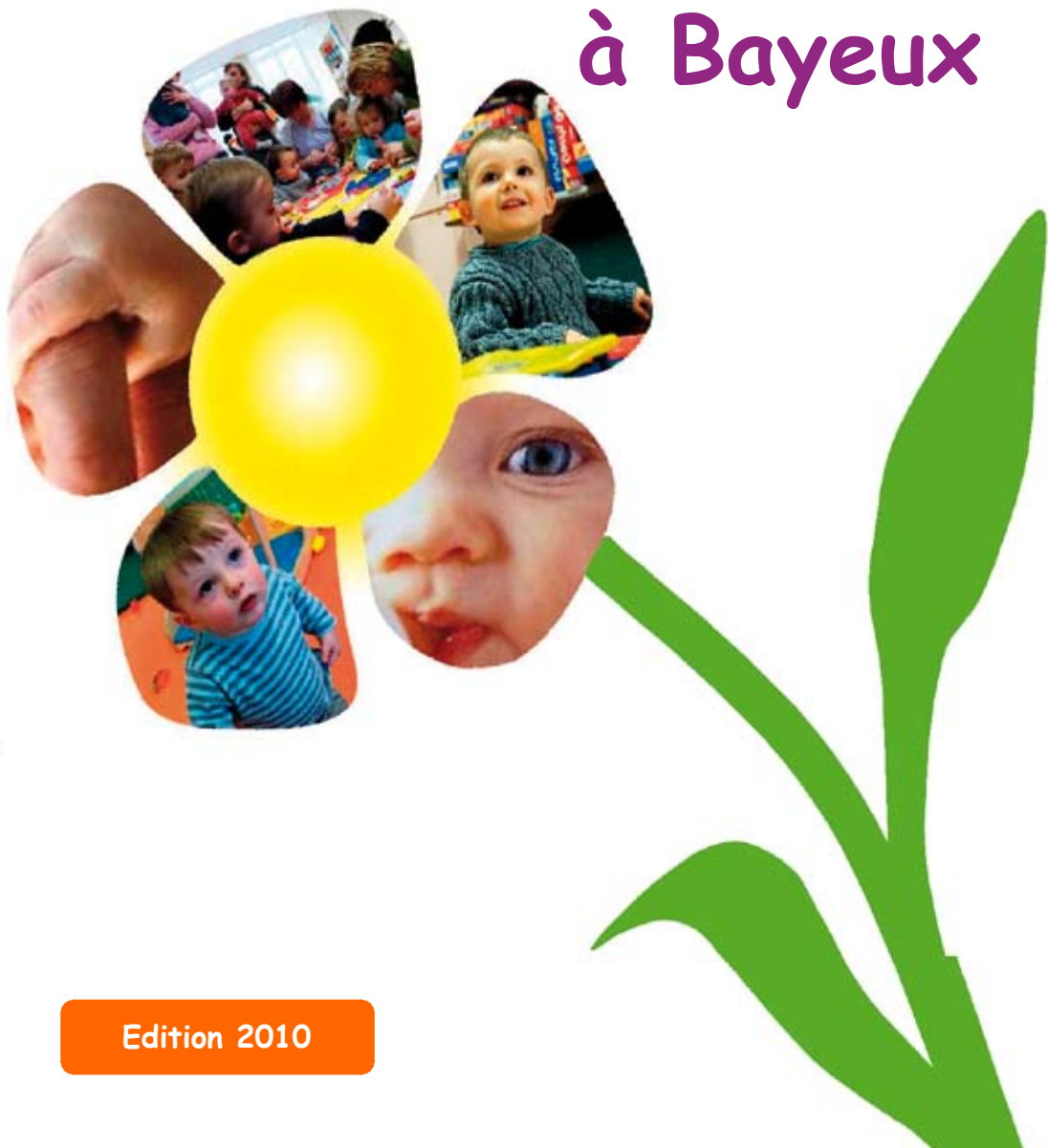


Guide

de la petite enfance
à Bayeux



Edition 2010

Sommaire

L'Ile aux Parents p.1 et 2

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s p.3 et 4

La Crèche C.A.F. p.5 et 6

La Halte garderie «Graine d'Eveil» p.7 et 8

Le Centre de loisirs (C.L.E.M.) p.9 et 10

L'Espace Saint Jean p.11 et 12

La Ludothèque p.13 et 14

La P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) p.15 et 16

Lexique des professionnels de la petite enfance p.17 et 18

Questions de parents p.19 et 20

Nos actions en images p.21 et 22

Ensemble pour les en

Devant le succès de la 1ère édition, les acteurs de la Petite Enfance implantés à Bayeux vous proposent une nouvelle édition du Guide Petite Enfance.

Vous y trouverez au fil des pages des informations sur les modes d'accueil, les lieux d'écoute, de prévention et d'activités de loisirs de vos enfants.

Chacun de ces lieux est encadré par du personnel qualifié et professionnel assurant des missions spécifiques, et justifie d'un agrément en fonction de l'institution dont il dépend.

L'objectif commun est de vous faire connaître les structures existantes pour les enfants de 0 à 6 ans proposées sur la ville de Bayeux, mais aussi de vous orienter selon vos besoins et de favoriser les échanges avec les professionnels que vous allez rencontrer.

Afin de mieux vous accompagner dans vos démarches, nous vous proposons une suite chronologique des structures, de la grossesse aux 6 ans de votre enfant.

Cette réédition est possible grâce au Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Calvados (REAAP 14) qui permet le financement de cette action. Vous pouvez retrouver toutes les actions du REAAP 14 sur : <http://www.parents-toujours.info>

Ce guide est à votre disposition dans toutes les structures Petite Enfance sur Bayeux : Crèche, Halte-garderie « Graine d'Eveil », Relais Assistant(e)s Maternel(le)s, Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.), Ludothèque, Espace Saint Jean, Centre de Loisirs Educatif Municipal ainsi qu'à l'accueil de la Mairie de Bayeux, à la Maternité et au Centre Communal d'Action Sociale.

enfants et les parents

J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau guide de la petite enfance à Bayeux.

Que vous soyez jeunes parents, futurs parents ou professionnels, que vous cherchiez un mode de garde, de loisir ou des informations plus générales, ce document s'adresse à vous.

Voulu comme un outil pratique à l'usage de tous, il vous offre une vision d'ensemble des services proposés pour les 0 - 6 ans, des renseignements pratiques et les contacts indispensables.

Il témoigne de la complémentarité et de la diversité de l'offre des acteurs de la petite enfance de Bayeux, du professionnalisme dont ils font preuve et de la qualité du travail commun mené pour contribuer au bien-être des enfants comme de leurs parents.

Je tiens à remercier le REAAP* et la Caisse d'allocations familiales du Calvados, partenaire de ce guide et qui nous accompagne tout au long de l'année dans le soutien à l'ensemble des acteurs de la petite enfance que vous découvrirez dans ces pages.



Patrick GOMONT
Maire de Bayeux

* Réseau d'écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents.

L'île aux parents



Pourquoi se rendre à l'île aux Parents ? Pourquoi se rendre à l'île aux Parents ?

L'île aux Parents est un lieu d'accueil, où vous pourrez faire escale tous les mardis après-midi :

- ☀ Pour échanger entre parents et partager des expériences ;
- ☀ Pour pouvoir aborder les questions légitimes que vous vous posez à l'arrivée de votre enfant ;
- ☀ Pour être accompagné dans votre rôle de parents ;

Vous y serez reçus anonymement, gratuitement et sans rendez-vous, par trois professionnels en lien avec la Maternité.



« ... Ce qui est vraiment appréciable ici, c'est que l'on trouve toujours des réponses aux questions que l'on peut se poser ... Bien que j'en sois à mon troisième enfant avec Adèle, des questions surviennent inévitablement ... Des endroits comme celui-ci où les mamans peuvent parler aussi simplement des doutes qu'elles éprouvent, il y en a très peu ... ».

« C'est bon de pouvoir sortir du tunnel de lait dans lequel j'ai l'impression d'être depuis la naissance ».



« ... On peut échanger, trouver une écoute auprès de professionnels qui sont ici ... La rencontre avec les autres parents est très importante ... Les mamans s'aident beaucoup entre elles... »





Un lieu d'accueil
et d'échanges
pour futurs parents
et parents d'enfants
de moins de un an



Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM)

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s est un lieu ouvert aux parents employeurs, aux Assistant(e)s Maternel(le)s et candidat(e)s à l'agrément et aux enfants accueillis.

Pour les familles, c'est un lieu d'information sur les modes d'accueil et de renseignements administratifs pour l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le)

Pour les enfants, c'est un espace de jeux, d'éveil et de socialisation

Pour les assistant(e)s maternel(le)s, c'est un espace d'échange sur leur pratique professionnelle.

Cela favorise les rencontres entre les Assistant(e)s Maternel(le)s et d'autres professionnels de la petite enfance.

Le RAM de Bayeux est animé par une Educatrice de Jeunes Enfants qui conseille, oriente, informe les Assistant(e)s Maternel(le)s et les parents employeurs sur leurs droits et devoirs respectifs. Le RAM fournit également une liste d'Assistant(e)s Maternel(le)s disponibles.

Des réunions à thèmes sont également organisées sur des sujets pratiques, juridiques, pédagogiques, pour favoriser la rencontre et l'échange entre Assistant(e)s Maternel(le)s et parents.

(Le RAM est un service municipal gratuit, subventionné par la CAF et le Conseil Général).

Accueil, écoute et conseil



Ateliers d'éveil :

Mardi, Mercredi et Vendredi de 9h30 à 11h30 au RAM

Sur différents sites de la ville :

R.A.M., Ecole maternelle Argouges, CLEM

Et aussi des sorties : médiathèque, ludothèque et rencontres intergénérationnelles

Permanences d'accueil :

Mardi de 14h à 16h au Point Relais Argouges (4 rue St Nicolas)

Mercredi de 13h30 à 16h30 au RAM

Jeudi de 13h30 à 17h30 au RAM

1er samedi du mois de 10h à 12h au RAM

Et sur rendez-vous



Centre Communal d'Action Sociale

Pour tout contact :
Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

1, rue de Cabourg

14400 BAYEUX

02 31 10 19 35

06 88 85 78 85

ram-bayeux@mairie-bayeux

La Crèche de la Caf

La Crèche, agréée pour 60 places, est gérée par la **Caisse d'Allocations Familiales du Calvados** en cofinancement avec la **ville de BAYEUX**.

Vos demandes font l'objet d'une **rencontre** permettant d'échanger sur vos besoins et de vous inscrire sur la **liste d'attente**. Les inscriptions sont traitées de façon chronologique avec une priorité pour les familles résidant à Bayeux.

Avant l'entrée définitive de votre enfant, nous vous proposons une adaptation progressive qui vous aidera à mieux vivre cette séparation. Ensuite, votre enfant intégrera un des 4 groupes de la Crèche.


Le **projet pédagogique** décline nos orientations prioritaires :

- **Garantir une continuité entre la maison et la Crèche**, par des temps d'échanges quotidiens avec vous,
- **Faciliter votre rôle de parent** en vous permettant d'être acteur au sein de la structure,
- **Favoriser l'éveil de votre enfant** et encourager sa socialisation tout en respectant son rythme de développement et sa personnalité.

En complément des **activités quotidiennes**, **différentes animations** vous seront donc proposées : sorties, spectacles, visites, évènements festifs, ateliers parents-enfants ...

Tout au long de son accueil à la Crèche, nous nous efforçons d'offrir un **cadre sécurisant** à votre enfant et de partager avec vous son évolution.

Mode de garde (2 mois / 4 ans)

- 
- Jours d'ouverture :** Ouvert toute l'année
Du lundi au vendredi
De 7H30 à 18H30
Accueil sur 3, 4 ou 5 jours par semaine
- Public concerné :** Enfants de 2 mois à 4 ans
(Sans obligation pour leurs parents d'exercer une activité professionnelle)
- Participation financière :** De 3,50 à 28 euros par jour en fonction des revenus du foyer. Repas et couches fournis (Echelle des tarifs au 1^{er} Janvier 2010)
- Personnel encadrant :** Puéricultrice, Educatrices de Jeunes Enfants, Auxiliaires de Puériculture, Pédiatre Vacataire
- Renseignements,
Pré-inscriptions :** sur rendez-vous
02 31 92 06 71
02 31 92 28 40

Crèche de la Caisse d'allocations familiales
9, avenue de la vallée des près
14400 BAYEUX
<http://www.caf.fr>
<http://www.mon-enfant.fr>



La halte-garderie «Graine d'Éveil»

- La halte-garderie, gérée par une association de parents bénévoles, est agréée pour 18 places.

Elle fonctionne grâce à une convention passée avec la Mairie et la Caisse d'Allocations Familiales.

- **Objectifs :**

Accueillir les enfants dans une ambiance chaleureuse, dans des locaux aménagés pour leur éveil et qui respectent les normes de sécurité et d'hygiène. Contribuer à l'éveil, l'autonomie et à la socialisation de l'enfant dans le respect de son individualité.

- **Activités proposées**

Différentes des activités d'éveil sont proposées aux enfants suivant le thème de l'année. Ces activités sont variées et adaptées à l'âge des enfants accueillis. Des sorties à la ludothèque et à la bibliothèque sont programmées régulièrement



Mode de garde (2 mois / 6 ans)

• Type d'accueil :

Occasionnel : quelques heures ou quelques demi-journées voir deux journées/semaine avec la possibilité de prendre le repas (fourni par la famille)

Régulier : contrat à l'année (dans la limite de 2 jours par semaine);

• Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-17h30

Mercredi : 10h00-17h00 (enfants de plus de 2 ans)

Fermeture : 3 semaines en août et 1 semaine à Noël.

• Encadrement :

Une Educatrice de Jeunes Enfants : responsable technique

Une Auxiliaire de Puériculture : co-responsable

2 Animatrices : CAP petite enfance.

• Tarifs :

Ils sont calculés en fonction des ressources des parents et de la composition de la famille. Ils sont variables selon le lieu de résidence des parents. Mensualisation pour les contrats réguliers.

• Modalités d'inscription :

Auprès de l'Educatrice de Jeunes Enfants.

Pour tout contact :
Halte-garderie «Graine d'éveil»
24 rue des Bouchers - 14400 Bayeux
Tél. : 02 31 92 75 25
Mail : graine.eveil@livre.fr



Le centre de loisirs (CLEM)

Vous avez besoin d'un mode de garde pour votre enfant ? Vous souhaitez trouver un lieu d'accueil chaleureux ?

Le Centre de loisirs vous propose des activités tout au long de l'année pour des enfants âgés de 4 à 11 ans (capacité maximum de 65 enfants).

Le Centre de Loisirs Educatif Municipal fonctionne grâce à une convention passée entre la Ville de Bayeux et l'UFCV. Il est agréé par la CAF du Calvados et par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le Centre bénéficie du label qualité. Il dispose de 3 salles dont une dédiée aux plus jeunes et d'une grande cour fermée avec des jeux.

- **Les objectifs pédagogiques :**

- Favoriser l'épanouissement de la personnalité, la socialisation et le vivre ensemble par le biais du jeu ;
- Contribuer à l'autonomie et à la prise de responsabilité ;
- Assurer l'acquisition de valeurs citoyennes.

- **Les ateliers :**

- Ateliers de motricité : parcours moteur, ballons, jeux extérieurs...
- Activités créatives : peinture, arts plastiques, modelage, informatique...
- Sorties culturelles : spectacles, visites...
- Rencontres sportives inter-centres et avec le COSEC



Mode de garde / loisirs (4/11 ans)

- **Horaires :**

- Permanences les mardis de 9 h 30 à 12 h 30 et les jeudis de 9 h 30 à 17 h 30
- Accueil des enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf Noël) à la journée de 7 h 30 à 18 h

- **Encadrement :** Equipe jeune et dynamique composée d'Animateurs BAFA et stagiaires (1 Animateur pour 8 enfants)

- **Les tarifs :** établis en fonction du quotient familial (tarif par jour au 1^{er} janvier 2010)

	Bayeux	Hors Bayeux
Allocataire Caf	de 3 à 7 €	10 €
Non allocataire	11 €	14 €

Repas possible au prix de 3 € supplémentaires

- **Les aides possibles :**

- Conseil Général (bourse été)
- Aides au temps libre de la C.A.F
- C.C.A.S. de votre commune

- **Modalités inscriptions :**

Dossier à retirer au Centre de Loisirs
Préinscription obligatoire



Centre de Loisirs de Bayeux

5, place de Gaulle - 14400 Bayeux

Tél : 02 31 22 72 31

<http://centredeloisirsdebayeux.over-blog.fr>



L'Espace Saint-Jean



L'Espace Saint-Jean est un lieu d'accueil dédié aux familles et aux habitants. Espace d'activités et de rencontres pour toutes générations confondues, il est animé par une équipe de professionnels (Animateurs, Conseillère en Economie Sociale et Familiale).

Le fonctionnement de la structure s'articule autour de plusieurs axes de travail définis dans un document, le « Contrat de projet », validé par la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados.

Deux de ces grands axes sont d'apporter un soutien au quotidien aux familles dans la réalisation de leurs projets (préparer les premiers départs en vacances, effectuer des démarches administratives sur Internet...) et de contribuer au développement du lien social avec les habitants (monter une association, préparer une fête entre voisins...).

- Les professionnels de l'Espace Saint-Jean travaillent avec le souci permanent d'associer les partenaires et les participants, petits et grands, aux manifestations et aux ateliers.

Le programme des activités et des rencontres est donc variable car il tient compte des idées et des initiatives de chacun des habitants.

- Il est à noter que la structure est agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour l'accueil des enfants de plus de 6 ans. La présence d'un des deux parents est par contre obligatoire pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans

Espace Saint-Jean
14 Cour des platanes
14400 Bayeux
02 31 92 53 01



Centre Communal d'Action Sociale

espacesaintjean@mairie-bayeux.fr

Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30

- L'Espace Saint-Jean est une structure municipale gérée par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Bayeux, qui bénéficie de l'appui financier de la CAF.

La ludothèque

Qu'est-ce qu'une ludothèque?

C'est un lieu d'accueil, ouvert à tous (parents, enfants, Enseignants, Assistantes Maternelles) où se pratiquent le jeu sur place et le prêt de jeux.

Pourquoi une ludothèque ?

En 1990, l'Association Familiale Ouvrière lance le projet d'ouverture d'une ludothèque : c'est une action d'éducation familiale qui s'intègre dans le cadre de ses activités (bourses aux vêtements, jouets, puériculture), déjà existantes qui ont pour but de rendre service aux familles. C'est en permettant à toute personne, quel que soit son âge, de se rendre à la ludothèque à sa convenance, sans préinscription (pour jouer sur place), que des relations vont s'instaurer autour du jeu et créer des liens.

Lieu d'apprentissage et de socialisation

La ludothèque ouvre la porte à l'imaginaire et amène aussi à la règle : règle du jeu, règle du lieu, respect des personnes et du matériel.

Lieu de convivialité et d'échanges

Il y a toujours quelqu'un pour jouer, pour expliquer les règles, faire découvrir les nouveautés, conseiller et écouter.

La ludothèque met à la disposition du public près de 1000 jeux (éveil, motricité, société) et des jeux surdimensionnés pour animer les fêtes, kermesses, anniversaires.

Conditions d'inscription :

La ludothèque est accessible, aux habitants de Bayeux et ses environs, les enfants âgés de moins de 6 ans sont sous la responsabilité d'un adulte (parent, tuteur), le temps d'accueil est limité à 2 heures de séance de jeu sur place. L'adhésion annuelle et familiale permet d'emprunter 2 jeux par enfant pour une durée de 15 jours ou 3 semaines. Elle est obligatoire.

Tarifs :

Adhésion familiale : 20€

Prêt : 0,60€ par jeu pour 15 jours

0,90€ par jeu pour 3 semaines

Malle anniversaire : 4€

Location de jeux surdimensionnés :

Réservation préalable et tarifs spécifiques



Horaires :

	Période scolaire	Vacances scolaires
mardi	10 h - 11 h 30 (0-3 ans)	10 h - 11 h 30 (0-3 ans)
Mercredi	9 h 30 - 12 h/14 h - 18 h	9 h 30 - 12 h/14 h 18 h
Jeudi	16 h 30 - 18 h 30	14 h - 18 h
Vendredi	16 h 30 - 18 h 30	14 h - 18 h
Samedi	14 h - 17 h 30	14 h - 17 h 15

Ludothèque
Espace Mont Phaunus
1-3 cour des platanes - 14400 Bayeux
Tél : 02 31 92 28 67

La PMI (Protection Maternelle et infantile)

Ecouter... Informer... Orienter

Vous cherchez une information, un conseil pour votre contraception ou votre grossesse. Le centre de planification et de consultation prénatale est accessible à tous, en toute confidentialité, sans condition d'âge.

Allaiter, c'est vous qui décidez. Venez vous informer et échanger, seule ou accompagnée, en participant à une rencontre sur l'allaitement.

L'alimentation, le sommeil, les rythmes de vie, les modes de garde, vos droits et démarches.

Un suivi du développement de votre enfant, des vaccinations.

Accueil, écoute et conseil (0 - 6 ans)

Un Service Public à votre disposition

A votre domicile ou au Centre Médico-Social de Bayeux

Consultations de jeunes enfants assurées par un Médecin de PMI et une Puéricultrice :

- Sur rendez-vous, le lundi et le vendredi après-midi

Consultations des Puéricultrices :

- Sans rendez-vous, le jeudi de 9h30 à 11h30

Rencontre autour de l'allaitement « Histoires de lait » :

- Le 1^{er} jeudi du mois de 14h00 à 16h00

Centre de planification et de consultation prénatale à Bayeux, sur rendez-vous, avec un Médecin Gynécologue et une Sage-Femme :

- Lundi de 14h00 à 15h00
- Mardi de 9h35 à 16h10
- Mercredi de 14h00 à 15h00
- Jeudi de 9h15 à 11h15

Circonscription d'Action Sociale

1, rue de Verdun - BAYEUX

☎ 02 31 51 38 01

Conseil Général



Calvados

Lexique des professionn

• La Puéricultrice (Crèche, Halte-garderie, PMI)

Professionnelle qualifiée qui assume les responsabilités d'une Infirmière spécialisée auprès de l'enfant, des parents, des institutions.

En PMI elle intervient dans les périodes prénatales, néo-natales et post-natales jusqu'aux 6 ans révolus de l'enfant : rendez-vous ou visites à domicile, consultations de jeunes enfants, bilans de santé en école maternelle.

En Crèche et Halte-garderie, elle veille au bien-être de l'enfant en harmonie avec les demandes des parents.

Elle encadre une équipe pluridisciplinaire avec laquelle elle construit et fait vivre le projet pédagogique.

• L'Educatrice de jeunes enfants (Crèche, RAM)

Professionnelle qualifiée pour l'accompagnement de l'enfant et de sa Famille.

Favorise l'éveil et le développement psychomoteur des enfants.

Organise les lieux de vie et le travail d'équipe.

Ecoute, informe, conseille les parents et/ou les Assistantes Maternelles.

Participe au suivi administratif de la structure.

Met en place des animations en direction des enfants, de leur famille et/ou des Assistantes Maternelles.

• L'Auxiliaire de Puériculture (Crèche, Halte Garderie)

Professionnelle qualifiée pour la prise en charge de l'enfant dans son quotidien.

Veille au bien-être et à la sécurité des enfants.

Effectue les soins d'hygiène et de vie courante.

Organise des activités de jeu adaptées.

Participe aux projets collectifs de la structure.

Répond quotidiennement aux questions des familles.



• L'Accueillant (L'Ile aux parents)

Professionnel ayant une expérience dans le domaine de la parentalité, disponible pour soutenir et accompagner les jeunes parents dans leurs questionnements et leur besoin d'échange.

els de la petite enfance

• L'Assistante Maternelle (RAM)

C'est une personne qui accueille des enfants à son domicile, dans le cadre d'un agrément et d'une formation obligatoires donnés par le Conseil Général.

Elle garantit le bien-être et la sécurité de l'enfant tant sur le plan affectif que matériel.

Elle propose des activités adaptées à l'âge et au rythme de l'enfant.

Cette personne établit une relation de confiance avec les parents de l'enfant envers lesquels elle a un devoir de discrétion.

• L'Animateur (Centre de loisirs, Espace Saint-Jean)

Professionnel qui, dans le champ socio-culturel, vise au développement de la personne ou des groupes par la mise en œuvre d'activités sur leur temps libre.

L'animateur est celui qui donne vie et sens à un ensemble de personnes réunies soit par la proximité géographique, l'appartenance à une classe d'âge, un intérêt commun Il a pour fonction de concevoir, d'organiser et de développer des activités éducatives, culturelles et sociales en mobilisant les énergies et les ressources de chacun.

• La Sage-Femme (PMI)

Accompagnement et soutien de la grossesse pour toute femme qui le désire par : des entretiens, des consultations, au centre médico-sociale ou à domicile.

Elle assure un suivi médical des grossesses à risque en lien avec le Médecin prescripteur.

• Le Médecin (PMI)

De formation pédiatrie préventive, il propose des consultations dans les Centres Sociaux pour suivre le développement de l'enfant de 0 à 6 ans et assure des bilans de dépistage dans les écoles maternelles pour les enfants de 3 - 4 ans. Il est responsable de l'agrément et du contrôle des modes de garde (Crèches, Garderies, Centres de loisirs pour les moins de 6 ans).

• La Titulaire du CAP petite enfance (Halte-Garderie)

Un titulaire du CAP petite enfance est capable d'assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation, la sécurité du jeune enfant, de contribuer à son développement, à son éducation et à sa socialisation, d'assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

Questions de parents ...

Cette liste de questions renvoie aux structures d'accueil concernées

• A quel moment et comment introduire d'autres aliments que le lait ?	P. 15
• Comment ne pas trop perturber mon enfant par la reprise du travail ?	P. 1
• Comment prolonger l'allaitement maternel à ma reprise de travail ?	P. 15
• Depuis la naissance de notre enfant tout est différent... est-ce pareil pour les autres parents ?	P. 1
• J'ai besoin de reprendre une formation et je souhaite me libérer quelques heures la semaine ?	P. 7
• J'ai envie de partager des moments de jeu ou d'éveil avec mon Enfant. Où puis-je aller ?	P. 13
• J'attends un Enfant, quand dois-je effectuer les premières démarches concernant le mode de garde ?	P. 3 à 8 P. 15
• J'habite Bayeux, puis-je participer aux activités de l'Espace Saint-Jean avec mon enfant ?	P. 11
• Je cherche un mode de garde à la journée le mercredi et/ou pendant les vacances scolaires.	P. 9
• Je suis mineure, je souhaiterais avoir des infos sur la contraception : où me renseigner ?	P. 15
• Mon enfant a 5 ans, où peut il être gardé ?	P. 7 à 10
• Mon enfant souhaite pratiquer des activités de loisirs pendant les vacances.	P. 9 à 12
• Mon enfant va bientôt entrer à l'école et il n'a jamais quitté le milieu familial	P. 7
• Où puis-je trouver une liste d'Assistant(e)s Maternel(le)s disponibles ?	P. 3
• Où avoir un accès internet gratuit pour consulter un dossier CAF ?	P. 11
• Où puis-je faire contrôler le poids de mon bébé ?	P. 15
• Où puis-je faire suivre ma grossesse ?	P. 15

• Pourquoi j'ai souvent envie de pleurer alors que je devrais être heureux/heureuse ?	P. 1
• Pourquoi je ne comprends pas les pleurs de mon bébé ?	P. 1
• Puis-je faire garder mon enfant tous les jours de la semaine ?	P. 3 à 8
• Pourquoi l'allaitement maternel ne fonctionne-t-il pas comme je le souhaitais ?	P. 15
• Que dois-je faire pour employer un(e) Assistant(e) Maternel(le) et la (le) déclarer ?	P. 3
• Que puis-je faire pour que ma femme et mon bébé aillent mieux ?	P. 1

Questions- Réponses

Comment préparer mon Enfant à un nouveau mode de garde ?

› Chaque lieu d'accueil propose une période d'adaptation qui vous permettra à vous et à votre Enfant d'appréhender au mieux la séparation.

Mon Enfant souffre d'allergie, est porteur d'une maladie chronique ou d'un handicap ... où peut-il être accueilli ?

› La plupart des lieux d'accueil favorise la prise en charge de votre enfant et tente de s'adapter au mieux à chaque situation en concertation avec vous.

Puis-je déposer mon enfant sans avoir prévenu ?

› L'ensemble des modes de garde nécessite une préinscription.

Existe-t-il des aides pour la garde de mes enfants ?

› Selon les lieux, différentes aides vous seront proposées.

Mon enfant est malade puis-je le déposer quand même ?

› Les lieux d'accueil ne peuvent prendre en charge un enfant avec une fièvre conséquente et/ou une maladie contagieuse. En cas de doute, rapprochez-vous de votre structure d'accueil.

Nos actions en images...



**Week-end Petite Enfance
«Conférence-Débat
Journée portes ouvertes
Concert la Boite à Musique»
Juin 2007**



«Carnaval de la Petite Enfance»
Défilé costumé dans les rues de Bayeux
Goûter à la Salle Saint Laurent
Mars 2009



Atelier parents-enfants
«Communiquer par le toucher»
Novembre 2009

POUR NOUS CONTACTER..

☎ L'Ile aux Parents : 02 31 51 30 21

☎ RAM de Bayeux : 02 31 10 19 35

☎ Crèche de Bayeux : 02 31 92 06 71

☎ Halte-garderie : 02 31 92 75 25

☎ Centre de loisirs : 02 31 22 72 31

☎ Espace Saint-Jean : 02 31 92 53 01

☎ Ludothèque : 02 31 92 28 67

☎ Circonscription d'Action Sociale (Pmi)
02 31 51 38 01